Concours nationaux
– à affectation régionale Île-de-France
– à affectation nationale

J. 5 000478

CONCOURS EXTERNE POUR L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR DES IMPÔTS

ANNÉE 2004

ÉPREUVE N° 1

DURÉE : 3 heures. – COEFFICIENT : 4

DISSERTATION SUR UN SUJET D'ORDRE GÉNÉRAL relatif aux problèmes politiques, économiques, financiers ou sociaux du monde contemporain

Code-épreuve : 001

SUJET

Quelle place doit-on, selon vous, réserver aux langues et cultures régionales dans notre pays ?

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la nouvelle copie informatisée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne devra porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

Tournez la page S.V.P.

Concours nationaux
– à affectation régionale Île-de-France
– à affectation nationale

J. 5 000479

CONCOURS EXTERNE POUR L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR DES IMPÔTS

ANNÉE 2004

ÉPREUVE N° 2

DURÉE : 2 heures. – COEFFICIENT : 4

Le candidat traitera obligatoirement le sujet correspondant à l'option formulée dans sa demande d'admission à concourir.

Il trouvera ces options aux pages suivantes du présent fascicule :

Page 3 – Mathématiques.
Page 5 – Géographie économique.
Page 5 – Droit commercial.
Page 5 – Droit civil.
Page 6 – Comptabilité commerciale.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la nouvelle copie informatisée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne devra porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors de l'intérieur du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

Tournez la page S.V.P.

Code-épreuve 030

MATHÉMATIQUES

L'usage de la calculatrice et du convertisseur est autorisé.

Les résultats non justifiés par des explications mathématiques précises seront sans valeur.

Les parties I, II et III sont indépendantes.

I

Soit la suite réelle u de premier terme $u_0 = 3$ et définie par la relation de récurrence $u_{n+1} = \dfrac{2}{1+u_n}$ pour tout entier naturel n.

1. Démontrer que tous les termes de la suite sont strictement positifs.

2. Si la suite u est convergente, démontrer que sa limite ℓ est solution de l'équation $x^2 + x - 2 = 0$ et en déduire la valeur de ℓ.

3. Soit la suite v de terme général $v_n = \dfrac{u_n - 1}{u_n + 2}$, pour tout entier naturel n.

   Démontrer que v est une suite géométrique convergente et préciser sa limite.

4. En déduire que la suite u est convergente et déterminer sa limite.

II

Dans un tiroir de commode sont rangées 1 paire de gants blancs et 2 paires de gants noirs.

Ces gants sont pêle-mêle et on ne peut distinguer au toucher ni la couleur, ni s'il s'agit d'un gant droit ou gauche.

On prélève au hasard et dans l'obscurité deux gants dans ce tiroir.

1. Calculer la probabilité de l'événement A : « les deux gants tirés sont de même couleur ».

2. Calculer la probabilité de l'événement B : « la paire de gants prélevée est constituée d'un gant droit et d'un gant gauche ».

3. Calculer la probabilité de l'événement C : « la paire de gants prélevée est correcte ». Une paire de gants est correcte lorsqu'elle est constituée d'un gant gauche et d'un gant droit de la même couleur.

Tournez la page S.V.P.

III

Soit u la fonction numérique d'une variable réelle qui à x associe :

$$u(x) = \frac{x-3}{x-1}.$$

1. Soient h et h_1 les fonctions définies par :

$$h(x) = u(\tan x) ;$$

$$h_1(x) = \frac{\sin x - 3\cos x}{\sin x - \cos x}.$$

a. Montrer que h et h_1 coïncident sur une partie de $\mathbb{R}$ à préciser.

b. Étudier la fonction h, établir le tableau de ses variations.

c. Tracer sa courbe représentative.

2. *a.* Soit v une fonction dérivable sur un intervalle I. À quelle condition supplémentaire doit satisfaire la fonction v pour que $u \circ v$ soit dérivable sur I ?

b. On note $\quad j(x) = \displaystyle\int_0^x \frac{2}{(t-1)^2}\,dt$

et $\quad k(x) = \displaystyle\int_{-1}^x \frac{e^t}{(e^t-1)^2}\,dt.$

Calculer $j(x)$ et $k(x)$ en précisant les valeurs de x pour lesquelles ces intégrales sont définies.

Code-épreuve 045

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

L'industrie en France.

Code-épreuve 028

DROIT COMMERCIAL

La location-gérance ou « gérance libre » du fonds de commerce.

Code-épreuve 021

DROIT CIVIL

L'erreur, vice du consentement.

Tournez la page S.V.P.

Code-épreuve 036

COMPTABILITÉ COMMERCIALE

L'usage de la calculatrice et du convertisseur est autorisé ainsi que la liste des comptes du Plan comptable général à l'exclusion de toute autre information.

L'entreprise BRICO + est une entreprise spécialisée dans la vente de matériels de bricolage et décoration. Elle organise accessoirement des stages payants de peinture et pose de papiers peints.

Créée le 01/01/N – 7, elle est exploitée sous une forme individuelle.

Son exercice comptable coïncide avec l'année civile.

La TVA est au taux fictif de 20 %.

1. ***Immobilisations :***

Les constructions ont été acquises le 01/01/N – 7 et sont amorties sur 20 ans.

Les agencements ont été acquis le 01/01/N – 7 et sont amortis sur 10 ans.

Les installations techniques ont été acquises le 01/01/N – 7 et sont amorties sur 10 ans.

Parmi les matériels de transport figurent trois véhicules :
- Camionnette A (valeur : 20 000 €) achetée le 01/10/N – 4.
  Amortissement sur 4 ans.
- Camion B dont la charge utile est > 2 tonnes (valeur : 30 000 €) acheté neuf le 10/07/N – 3.
  Amortissement en dégressif autorisé sur 5 ans (coefficient applicable : 2).
- Clio (valeur : 12 000 €) achetée le 01/01/N – 5.
  Amortissement sur 5 ans.

Le matériel de bureau a été acquis le 01/07/N – 7 et est amorti sur 10 ans.

Hormis le camion B amorti en dégressif, toutes les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

2. ***Stock :***

Le stock de marchandises est évalué au 31/12/N à 315 000 €.

La dépréciation probable de ce stock a été estimée à 18 000 €.

3. ***Clients douteux :***

Parmi les clients douteux figurent deux créances X et Y.

La créance X a fait l'objet d'une provision au cours de l'exercice précédent (provision à 100 %) et est devenue définitivement irrécouvrable au cours de l'exercice N suite à la liquidation judiciaire de ce client.

La créance Y correspond à une nouvelle créance constatée au cours de l'exercice N dont la probabilité de perte est estimée à 20 %.

Aucune écriture n'a été enregistrée en comptabilité pour ces deux créances.

4. ***Prélèvement de l'exploitant :***

Le comptable a omis de prendre en compte un prélèvement en nature de marchandises effectué par l'exploitant au mois de décembre pour une valeur de 1 000 € HT.

5. ***Provision :***

Une charge exceptionnelle a été comptabilisée au titre de l'exercice N. Elle correspond aux dommages-intérêts versés par l'entreprise suite à la décision de justice prononcée dans le cadre d'un litige avec un salarié licencié. Ce litige avait fait l'objet d'une provision pour risque au titre de l'exercice précédent.

6. ***Régularisations :***

Suite à une panne du système informatique en fin d'année, plusieurs factures de ventes de marchandises n'ont pu être émises. Les livraisons sont malgré tout intervenues entre le 28/12 et le 31/12/N. Valeur totale des livraisons : 20 000 € HT.

Le 1er décembre l'entreprise a enregistré en comptabilité la quittance semestrielle d'assurance incendie-responsabilité civile d'un montant de 2 400 €. Période couverte : du 01/12/N au 31/05/N+1.

Le 31/12/N l'entreprise a cédé à l'exploitant la Clio pour une valeur de 3 500 € (opération non imposable à la TVA). Aucune écriture n'a été enregistrée en comptabilité.

Travail à faire par le candidat

1. **Passer au livre journal les écritures de régularisations, d'inventaire et de détermination du résultat comptable de l'exercice N.**

2. **Présenter le bilan de fin d'année de l'entreprise BRICO +.**

Tournez la page S.V.P.

BALANCE
AVANT INVENTAIRE

	Intitulé	Masses DEBIT	Masses CREDIT	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
101	Capital		800 000		800 000
108	Compte de l'exploitant	15 500	5 700	9 800	
120	Résultat de l'exercice	80 600	80 600		
151	Provisions pour risque		10 000		10 000
164	Emprunt	60 000	80 000		20 000
211	Terrains	120 000		120 000	
213	Constructions	420 000		420 000	
2135	Agencements	150 000		150 000	
2154	Matériel industriel,installations techniques	50 000		50 000	
2182	Matériel de transport	62 000		62 000	
2183	Matériel de bureau	20 000		20 000	
2813	AMT Constructions		147 000		147 000
28135	AMT Agencement		105 000		105 000
28154	AMT matériel industriel		35 000		35 000
28182	AMT Matériel de transport		49 610		49 610
28183	AMT Matériel de bureau		14 000		14 000
370	Stocks de marchandises	390 000		390 000	
3970	Provisions sur stocks de marchandises		22 000		22 000
401	Fournisseurs	712 000	777 000		65 000
411	Clients	989 000	940 000	49 000	
416	Clients douteux	22 800		22 800	
421	Personnel rémunérations dues	41 000	41 000		
425	Personnel avances et acomptes	800		800	
431	Sécurité sociale	15 700	12 000	3 700	
437	Autres organismes sociaux	6 000	6 000		
4455	TCA à décaisser	55 000	55 000		
4456	TCA déductible	130 300	112 000	18 300	
44567	Crédit de TVA	1 400		1 400	
4457	TCA collectée	162 000	184 300		22 300
491	Provisions sur comptes clients		7 200		7 200
512	Banque	1 121 100	1 095 190	25 910	
530	Caisse	15 000	12 700	2 300	
606	Achats non stockés	14 500		14 500	
607	Achats de marchandises	710 000	8 000	702 000	
609	R.R.R.O		36 000		36 000
615	Entretien et réparation	28 000		28 000	
616	Primes d'assurances	5 000		5 000	
622	Rémunération d'intermédiaires	3 700		3 700	
626	Frais postaux	3 000		3 000	
641	Rémunération du personnel	85 000		85 000	
644	Rémunération de l'exploitant	22 000		22 000	
645	Charges sociales	31 400		31 400	
646	Cotisation personnel de l'exploitant	3 500		3 500	
660	Charges financières	9 000		9 000	
665	Escomptes accordés	12 000		12 000	
671	Charges except.sur opération de gestion	4 200		4 200	
707	Ventes de marchandises	7 000	966 000		959 000
709	R.R.R.A	41 000		41 000	
765	Escomptes obtenus		18 200		18 200
	TOTAL GENERAL	**5 619 500**	**5 619 500**	**2 310 310**	**2 310 310**

IMPRIMERIE NATIONALE. - D'après documents fournis.

Concours nationaux
– à affectation régionale Île-de-France
– à affectation nationale

J. 5 000480

CONCOURS EXTERNE POUR L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR DES IMPÔTS

ANNÉE 2004

ÉPREUVE N° 3

DURÉE : 2 h 30. – COEFFICIENT : 4

Analyse de texte à caractère économique et/ou social et questions

Code-épreuve : 003

SUJET UNIQUE

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la nouvelle copie informatisée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne devra porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

Tournez la page S.V.P.

SUJET

Travail à faire par le candidat

I. **Analyser le texte ci-après.**

II. **Répondre aux questions suivantes :**

1. **Expliquer les mots suivants :**
   - ***macroéconomiques ;***
   - ***panacée ;***
   - ***drastique.***

2. **Expliquer la phrase :**
   « Les discours relèvent moins de la pensée unique et deviennent plus pragmatiques. »

III. **À votre avis, quels rôles peuvent jouer les entreprises dans le cadre du développement durable ?**

Tournez la page S.V.P.

COMMENT FAIRE ENFIN DÉCOLLER LES PAYS PAUVRES

Il fut un temps pas si lointain où le développement des pays pauvres était l'affaire exclusive d'une poignée d'indécrottables tiers-mondistes prêchant la bonne parole dans le désert. Mais cette époque est révolue. Le décollage des pays pauvres est aujourd'hui un impératif dont beaucoup s'accordent à reconnaître l'urgence. Cette tardive prise de conscience des Occidentaux s'est diffusée plus encore depuis le choc des attentats du 11 septembre : la minorité développée – 800 millions d'individus sur 6 milliards – ne peut laisser impunément dériver des demi-continents. Ce n'est plus une affaire de morale ou d'équité, mais de sécurité et de prospérité des pays riches.

En multipliant les échanges, la mondialisation a multiplié les risques et les vulnérabilités. Le monde est plus inégalitaire qu'il ne l'a jamais été. L'écart entre les vingt pays les plus riches et les vingt pays les plus pauvres a doublé depuis 1970. Au cours de cette même période, l'Américain moyen a gagné 15 000 dollars de PIB annuel, l'Asiatique du Sud, 2 600 dollars, et le Latino-Américain 2 300 dollars ; l'Africain et l'Arabe, à peu près rien, et beaucoup ont vu leur niveau de vie régresser. Selon les derniers chiffres du Programme des Nations unies pour le développement, 1,2 milliard d'individus vivent avec moins de 1 dollar par jour.

Certes, des progrès ont été faits dans certains domaines. Un enfant né aujourd'hui peut espérer vivre huit ans de plus que s'il avait vu le jour en 1970, et en moyenne le revenu moyen a pratiquement doublé en termes réels depuis 1975 dans les pays en développement. Mais ces chiffres cachent une disparité de situations considérable. Pendant que l'Asie de l'Est concentrait presque tous les progrès, l'Afrique subsaharienne s'enlisait.

Pour la majorité de la planète pauvre, l'objectif de faire reculer la pauvreté n'a pas été atteint. Cet échec flagrant a bousculé toutes les grandes organisations internationales. Remis en cause par l'échec global de vingt ans de politiques de développement, les experts et les institutions ont fait leur mea culpa, et ils élaborent désormais de nouvelles pistes de réflexion. Les discours relèvent moins de la pensée unique et deviennent plus pragmatiques. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont décrété la fin de l'ère du «tout macro», c'est-à-dire des solutions macroéconomiques, imposées comme la panacée. Ce corps de doctrines, connu sous le nom de « consensus de Washington », a montré ses limites, confirme Philippe Hugon, professeur à Paris X et spécialiste des questions de développement. La rigueur budgétaire, l'austérité monétaire, le redressement de la balance des paiements ou la lutte contre l'inflation sont souvent nécessaires pour résoudre des crises, mais ces actions ne sauraient tenir lieu de politique de développement à long terme.

La Banque mondiale elle-même a tiré officiellement les leçons des « programmes de stabilisation » en Amérique latine en reconnaissant leur caractère incomplet. Quant aux interventions des pompiers volants du FMI chargés d'éteindre les crises de dette ou de change aux quatre coins du monde, leurs plans d'ajustement structurels, souvent synonymes de réduction drastique de la demande intérieure, sont de plus en plus mal vécus par les populations.

La libéralisation à marche forcée des économies en développement s'est aussi révélée dans certains cas contre-productive : on a démantelé les dispositifs protectionnistes, ouvert les frontières et levé toutes les restrictions aux mouvements de capitaux trop brutalement ou trop vite. Certains pays en on fait l'amère expérience, par exemple la Thaïlande, balayée par une violente crise financière en 1997. La Malaisie, qui avait maintenu des restrictions aux entrées de capitaux, a bien mieux résisté à la tempête.

L'ouverture au commerce mondial, prônée par les institutions internationales comme premier vecteur du développement, n'a pas non plus toujours atteint ses buts. La libéralisation des échanges a profité à certains pays mais pas à tous. Une récente étude du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii) montre que, sur trente ans, les pays qui ont le plus progressé en termes de niveau de vie ne sont pas systématiquement les plus ouverts. Pis : quelquefois, le démantèlement des barrières commerciales, notamment dans le secteur textile, a précipité l'industrie de ces pays en développement dans la crise.

La Banque mondiale a aujourd'hui une approche beaucoup plus nuancée. Son nouveau credo ? Sans institutions efficaces, le développement est compromis, même si l'environnement macroéconomique est favorable. La gouvernance est devenue le nouveau cheval de bataille. La Banque a mis au point une série d'indicateurs pour identifier la bonne qualité des institutions dans un pays (expression de la société civile, instabilité politique et violence, efficacité de l'action publique, poids des réglementations, application des lois et corruption). Des tensions ethniques, une bureaucratie

trop lourde, l'absence de respect des contrats, un droit des affaires lacunaire sont par exemple des facteurs qui peuvent freiner un décollage économique. L'absence d'État de droit en Russie, les problèmes politiques et la corruption aux Philippines (...), la tension entre les différents groupes de population au Brésil ont à un moment ou à un autre bloqué l'avancée de ces pays par ailleurs prometteurs.

Les réformes institutionnelles sont donc érigées au rang de priorités. On retombe pourtant sur le problème complexe de la diversité des sociétés. « Les normes définies par les pays occidentaux ne correspondent pas forcément à la réalité des pays, explique Philippe Hugon. En Afrique, il y a peu de respect des contrats et pas de tribunaux pour les faire appliquer. En Chine, il n'y a pas plus de législation officielle sur ce point, mais il existe des procédures orales qui garantissent le respect des contrats ; du coup, le climat des affaires peut fonctionner. »

« On peut reprocher à la Banque mondiale une approche un peu rigide des institutions, pas assez relativiste », poursuit Philippe Hugon. La confiance naïve des dernières décennies s'est en effet effacée quand il est apparu que le développement est en réalité un processus extrêmement complexe qui ne se résume pas à un seul facteur ou à une seule recette. Ce processus n'est même pas linéaire : l'Argentine, par exemple, était considérée au début du siècle comme un pays émergent prometteur au même titre que l'Australie ou le Canada. Pourquoi certains pays bénéficiant a priori d'atouts importants ne parviennent-ils pas à décoller ? Pourquoi le Brésil, le Mexique et le Venezuela ont-ils réalisé de si bonnes performances jusqu'au début des années 80 et de si faibles après ? Pourquoi les Philippines et la Bolivie continuent-elles de stagner en dépit d'un spectaculaire rééquilibrage de leurs fondamentaux économiques depuis les années 80 ?

Les travaux les plus récents des économistes montrent que les réponses sont multiples : la géographie, l'intégration aux marchés mondiaux, les institutions, mais aussi l'histoire, les contextes politiques, le capital humain (santé et éducation) sont des facteurs déterminants. Les exemples de développement réussis laissent à penser que c'est la combinaison à un moment donné de ces différents facteurs qui provoque l'alchimie du décollage. Il n'y a pas de règles universelles. L'île Maurice et le Botswana (avant que celui-ci ne subisse les ravages de l'épidémie de sida), par exemple, sont parvenus à se développer, contrairement au reste de l'Afrique subsaharienne.

Cette complexité ne doit pas servir de prétexte à l'inaction. Les pays occidentaux ne peuvent plus se défausser : un effort massif d'aide en faveur des pays les plus pauvres s'impose pour trouver un nouvel élan. Il y a un large consensus pour réclamer l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Les remises accordées aux pays les plus endettés (initiative PPTE, en faveur des pays pauvres très endettés) sont un premier pas, mais le geste est encore parcimonieux. L'ouverture des marchés des pays industrialisés aux produits fabriqués par le Sud est aussi un cheval de bataille de la Banque mondiale.

Mais le plus important est sans doute d'augmenter l'aide publique au développement, qui s'est réduite comme peau de chagrin ces dernières années. Elle n'atteint plus que 0,22 % du PIB des pays de l'OCDE, loin de l'objectif de 0,7 % établi par les Nations unies. La France est un peu au-dessus de la moyenne, mais sa contribution n'a cessé de diminuer depuis six ans. Quant à la première puissance du monde, les États-Unis, ils n'y consacrent que 0,1 % de leurs ressources (...)

Avec la fin de la guerre froide et la construction européenne, les Occidentaux se sont focalisés sur d'autres priorités. Le problème de la bonne utilisation des fonds, à cause de certains cas de gaspillage par des gouvernements inefficaces ou corrompus, a aussi refroidi les ardeurs. Globalement, l'aide publique au développement a été divisée par deux en valeur réelle depuis 1990. Pour donner un ordre de grandeur, elle représente aujourd'hui six fois moins que les subventions agricoles en Europe et aux États-Unis...

Pour les pays les plus pauvres, la préoccupation prioritaire concerne le capital humain. Les enjeux en matière de santé sont particulièrement importants, notamment à cause de l'extension de l'épidémie de sida en Afrique. L'accès des pays du Sud aux médicaments, par exemple par la création de biens publics mondiaux (...) est au cœur du problème. Si tous les pays riches consacraient chaque année à la santé dans les pays pauvres 0,1 % de leur PNB, 25 milliards de dollars seraient disponibles pour sauver des vies, alors que selon les calculs de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) 8 millions de personnes meurent chaque année de maladies que l'on peut prévenir ou guérir, comme la rougeole, le paludisme ou la tuberculose. Mais l'aide publique se révèle également importante pour le financement de certaines infrastructures dans des pays pauvres qui ne trouvent pas de bailleurs de fonds privés dans un premier temps.

Tournez la page S.V.P.

Un effort accru en matière d'aide au développement implique néanmoins un meilleur contrôle de l'utilisation des fonds. C'est l'un des points qui se trouvent au cœur des nouvelles réflexions : sur la durée, l'octroi de crédits pourrait être conditionné au respect de certains critères (mise en place d'institutions efficaces, progression du taux de scolarisation...). Experts et politiques s'orientent vers l'idée que la conditionnalité doit s'appliquer par rapport aux résultats et non par rapport aux moyens, ce qui est très nouveau. « Dans le passé, les gens du FMI ont trop pris en charge les politiques des pays en développement ; cela a déresponsabilisé les élites », estime l'économiste Daniel Cohen. Aujourd'hui, on préfère mesurer les progrès effectués dans différents domaines plutôt que de dicter aux gouvernements des mesures précises.

En somme, l'aide doit être plus efficace, plus individualisée et plus souple. De nouvelles pistes s'inventent : si un pays sollicite des crédits pour construire un pont, les institutions internationales pourraient s'engager sur un financement, à condition de pouvoir vérifier régulièrement l'avancement du projet. Déjà les partenariats entre le public et le privé se multiplient, avec des résultats souvent positifs. L'aide publique, indispensable au départ, peut être le coup de pouce qui encourage ensuite le développement des investissements privés.

Pour financer le développement long terme, le Sud a en effet besoin d'attirer les capitaux privés. Les flux sont pour l'instant très déséquilibrés géographiquement : sur les 1000 milliards de dollars d'investissements directs dans le monde chaque année, 200 vont en direction des pays en développement, dont 80 % vers les pays émergents (Chine, Europe de l'Est, Brésil, Argentine...). La Chine à elle seule reçoit 50 milliards ! Le reste du monde est largement délaissé par les investisseurs.

Cela dit, les entreprises sont quand même de plus en plus nombreuses à s'intéresser aux pays pauvres (...) et à monter des projets – souvent rentables, contrairement aux idées reçues. Ce fourmillement d'initiatives est la meilleure illustration d'un tournant politique amorcé avec ce nouveau siècle : les solutions modernes sont à la fois plus contractuelles, plus précises, plus respectueuses des diversités de chacun. Et elles conjuguent systématiquement la puissance publique et la puissance privée.

Laurence VILLE,
L'Expansion, n° 659, 20 décembre 2001.